Compte-rendu du Comité Départemental de suivi des rythmes scolaires
10 décembre 2013

Monsieur Grosdemange, DASEN, introduit la réunion.
Il estime qu'il y a eu une réaction rapide du ministère sur l'école maternelle. (1)
Le département a également produit un document (2) à l'intention des équipes de circonscription et des équipes enseignantes sur la mise en place de la réforme en maternelle.

La ville de Rochefort se félicite de son adaptation à la réforme pour les écoles maternelles. La commune a choisi d'investir dans du matériel et du mobilier pour permettre aux enfants d'évoluer librement entre activités et espaces de jeux ou de détente, entre intérieur et extérieur mais ne propose aucune activité spécifique. Les réactions négatives des familles se sont estompées et chacun semble y trouver son compte désormais.
Une expérience à reproduire.

3 problématiques avaient été soulevées lors du dernier comité de suivi :

- La maternelle
- La coordination des acteurs scolaires
- La communication à l'attention des familles

(*Nous nous réjouissons de la prise en compte de certaines remarques faites au premier comité (3)*)

L'administration présente les résultats (4) d'une enquête qui a été mise en place sur les problèmes de communication et de coordination. Nous n'avons jamais été informés de cette enquête.
Un questionnaire a été envoyé aux écoles (107 réponses sur 119) sur les problématiques de communication et de concertation. (5) *(Le SNUipp se demande pourquoi les 149 écoles qui sont passées aux 9 demi-journées en 2013 n'ont pas été sondées.)*

L'objectif est de partir de l'expérience des écoles ayant déjà mis en place les rythmes pour aider celles qui démarrent en 2014.

Le comité de suivi pourrait faire une proposition de guide à destination des familles, un document type qui puisse aider les collègues et les communes à informer les parents sur l'organisation et sur le rôle de chaque intervenant.
Différents supports pourraient être utilisés. Il faut aider à déterminer les moyens les plus efficaces et laisser chaque communauté éducative faire ses choix et construire ses outils selon les réalités locales.
Exemples donnés :

- Port des Barques a fait une information aux familles lors de la réunion de rentrée et a mis en place un responsable qui fait le lien entre conseil d'école et conseil municipal ;
- Rochefort a mis en place un groupe de pilotage ;
- Saintes a nommé des coordonnateurs qui se déplacent et font le lien entre les différents acteurs.

Le SNUipp-FSU 17 insiste sur la nécessité d'anticiper et de permettre aux différents acteurs de se rencontrer avant la rentrée.

Le président des Francas évoque les difficultés rencontrées dans les communes où rien n'avait été fait avant la rentrée et où les animateurs étaient inconnus des enseignants dans pas mal d'école... la méconnaissance et la méfiance étaient visibles à la rentrée. Il faut absolument prévoir un temps commun avant la rentrée et une concertation tant au niveau logistique que des contenus éducatifs.
M. Ripoche estime que ce temps doit avoir lieu en juin.

Le SNUipp-FSU 17 pose alors le problème du temps nécessaire à définir pour les enseignants. Il est indispensable de banaliser des journées pour permettre un véritable échange en amont.

Le SNUipp-FSU 17 ajoute qu'en maternelle, on a perdu du temps de concertation informel entre enseignants et ATSEM qui avait lieu à l'issue de la classe en même temps que le ménage. Les ATSEM, par ailleurs, ont vu leurs journées et leurs responsabilités exploser au détriment du temps de classe et du ménage.

L'administration évoque une évolution choisie du métier d'ATSEM dans certaines communes et d'une valorisation de leur rôle. On peut effectivement y voir une amélioration mais c'est loin d'être une réalité partout et la formation doit suivre : les ATSEM ne sont pas des animatrices. Ce n'est pas le métier et la formation qu'elles ont choisis. Si on leur enlève leur rôle de ménage, il faut alors les remplacer par d'autres personnels.

M. Le DASEN intervient pour dire qu'il faudra du temps pour que toutes ces questions soient réglées mais que, pour l'heure, il faut avancer.
Il propose de mettre en avant tout ce qui fonctionne pour aider les écoles et les communes à la mise en place en 2014.
Ainsi, il pense que les questions de temps de travail, de formation, de concertation, de co-éeducation viendront après.

Le SNUipp-FSU 17 n'est pas de cet avis et pense qu'il est bien dommage de repousser ces questions qui sont fondamentales dans la réussite de cette réforme.

L'administration propose donc de réunir un comité restreint pour préparer ces documents et les soumettre aux membres du comité de suivi.
Le représentant de la Direction Départementale Cohésion Sociale émet des réserves sur la collecte des expériences positives avant la fin de l'année. A qui va-t-on s'adresser ? Comment procéder ?
Il paraît impossible de se déplacer sur tout le territoire.

Le comité peut aussi donner des idées sur la mise en cohérence du temps de l'enfant.

Le DASEN lève la séance.

Le SNUipp-FSU 17 n'a donc pas eu le loisir d'évoquer les points négatifs persistants observés par les collègues qui vivent la réforme et prennent le temps de nous informer pas à pas de ce qui fonctionne et dysfonctionne.
Nous avons donc laissé nos remarques (6) par écrit à M. Ripoche mais nous nous posons sérieusement la question de l'intérêt de notre présence dans ce comité.
Certains élus prennent de haut ceux qui viendraient à apporter des critiques.
D'autre part, le DASEN ne veut que du positif...

Il n'est pas question pour le SNUipp-FSU 17 de faire de la co-gestion. Là n'est pas notre rôle. Nous sommes là pour apporter des éléments venant du terrain. C'est ensuite à l'administration de mettre en œuvre les mesures nécessaires.
Nous pensons aussi qu'il faut être constructif et notre Syndicat revendique une véritable transformation de l'école.
Mais nous n'oublions pas que de nombreux collègues vivent douloureusement ces modifications, se sentant attaqués dans leurs fonctions. Nous pensons aussi qu'il faut absolument aider les petites écoles à passer au mieux cette étape en évitant les écueils rencontrés par les autres.

Et ces écueils là doivent être soulevés sans tabou. Ce que visiblement ne souhaite pas la majorité des membres de ce comité.

(1) Les préconisations du ministre (retrouver notre analyse sur le site)
(2) Documents remis au cours du comité
(3) Compte-rendu du premier comité sur le site
(4) Documents remis au cours du comité
(5) Nous n'avions pas connaissance de cette enquête et nous n'en n'avons pas de trace
(6) Notre document préparatoire au comité est disponible sur le site